

FUNERAILLES AVANT, PENDANT ET APRES COVID-19

Va-t-on vers un deuil pathologique ?

ONAH Aloysius Uchechukwu

Département de philosophie

A Saint Thomas Aquinas Major Seminary,

Makurdi, Benue State

<https://orcid.org/0000-0003-4606-5080>

onah4u2000@yahoo.com

Abstract

Chaque peuple dispose de sa manière de surmonter certaines épreuves de la vie. Il le fait selon son vécu, son histoire, ses croyances mais aussi ses convictions. Le cas du deuil semble plus universel. Ainsi, je voudrai étudier comment les injonctions funéraires pendant et juste après Covid-19 pouvaient conduire à un deuil pathologique. Je présenterai quelques cérémonies funéraires en Afrique pour honorer les morts avant la Covid-19 et comment lesdites cérémonies aident les gens à faire un deuil normal. Ensuite, je vais examiner comment les mesures préventives contre la Covid-19 prédisposent les gens à un deuil pathologique. Enfin, il y aura quelques critiques de la gestion de cette pandémie.

Mots clés : Covid-19, deuil, normal, pathologique.

Introduction

La Haute Autorité de Santé (HAS) (2020) a constaté que « le confinement, l'isolement et la distanciation, mesures sanitaires indispensables pour limiter la propagation de Covid-19, rendent les situations de fin de vie particulièrement complexes à vivre ». En d'autres termes, les mesures préventives contre la Covid-19 et ses applications ne permettent pas une relation quelconque avec quelqu'un qui est contaminé. Certains proches des contaminés n'assistent même pas aux funérailles après sa mort et d'autres assistent de loin. En rapport avec cette disposition, le gouvernement prend en charge l'inhumation sans les cérémonies traditionnelles pour l'honorer. Beaucoup de personnes en Afrique et partout au monde souhaitent enterrement leurs proches, assister au deuil de leur ami et participer aux derniers rituels.

Malheureusement, les mesures hygiéniques proposées et appliquées pour combattre la Covid-19 ne permettent pas à beaucoup de gens de faire leur deuil de manière voulue, de se rassurer que l'on a honoré son proche et que celui ou celle qui est décédé est bien arrivé à la terre des ancêtres (pour les africains). Pendant le temps de la pandémie à Coronavirus, le gouvernement a exigé que les cadavres soient enterrés discrètement sans ou avec quelques membres de la famille qui vont assister à distance (Santé, 2020). La veillée avec le cadavre dans une salle de deuil ou à la maison était interdite et le rassemblement des personnes en deuil et le cortège funèbre abrogé.

Certaines personnes applaudissent ces mesures préventives parce qu'elles dispensent les survivants de l'organisation des obsèques (Franceinfo, 2020) tandis que les autres déplorent les mêmes mesures parce qu'elles ne leur permettent pas de faire le deuil. Mon objectif est d'examiner comment certaines interdictions liées à pleurer sa mort et au deuil pendant la crise hygiénique du Covid-19 peut mener au deuil pathologique. Ainsi, la question qui se pose est celle-ci : qu'est-ce qu'un deuil pathologique ? Comment les africains font-ils le deuil ?

Ma démarche consistera à appréhender la Covid-19 afin de comprendre comment son annonce et le manque de faire son deuil pleinement peut conduire à un deuil pathologique. Après, j'exposerai les cérémonies de deuil dans certaines cultures africaines pour montrer comment l'interdiction de faire le deuil selon ses cultures incline les gens à faire un deuil pathologique ; ensuite je vais expliquer le deuil pathologique tout en montrant les mesures sanitaires contre Covid-19 qui empêchent les gens à honorer leurs morts. Enfin, je donnerai sens à ce que certains individus auraient souffert ou souffriront parce qu'ils n'ont pas bien fait leur deuil.

1.0. Qu'est-ce que Covid-19 ?

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMSa, 2020), « La Covid-19 est la maladie infectieuse causée par le dernier coronavirus qui a été découvert ». Jolivet et al., (2017, 280) définissent cette maladie infectieuse transmissible comme étant « causée par un agent infectieux (bactérie, virus, champignon, parasite), ayant la capacité à se transmettre à plusieurs individus ou entre individus ». Ce nouveau virus a été identifié pour la première fois à Wuhan, en Chine. Selon Unicef (2020), « Le virus se transmet par contact direct avec les gouttelettes respiratoires produites par une personne infectée (lorsqu'elle tousse ou éternue) et au contact de surfaces contaminées par le virus ». La transmission de ce virus d'une personne à une autre est rapide.

Le directeur général de l'OMS (2020c), Tedros Adhanom Ghebreyesus a qualifié la Covid-19 de *pandémie* le 11/03/2020. Jolivet et al., (2017, 280) définissent une pandémie comme « apparition inhabituelle d'un nombre important de cas d'une maladie sur une période de temps limitée, dans un espace géographique illimité. Ex. peste, grippe H1N1 (« grippe espagnole » en 1918-1919, pandémie en 2009-2010) ». En ce qui concerne Covid-19, les symptômes sont comparables à ceux de grippe (*influenza*) ou d'un rhume banal, fièvre, la toux sèche et la fatigue (UNICEF, 2020).

Les mesures recommandées pour se protéger contre la contamination de Covid-19 sont : la limitation du nombre de contacts par personne ; la distanciation physique ; les barrières physiques, l'hygiène des mains, le port du couvre-visage, la désinfection et le nettoyage des surfaces. Les mesures de prévention permettent de limiter la transmission du virus et de réduire les contacts entre les individus qui sont porteurs de virus (INSPQ, 2020, 1 ; UNICEF, 2020 ; OMSa, 2020b).

Outre les recommandations ci-dessus, « des restrictions réglementaires en matière d'opérations funéraires en cas de décès dû (ou probablement dû) à la covid-19 : il est interdit de procéder aux toilettes mortuaires et rituelles, de voir le corps, obligation de mise en bière immédiate, restrictions concernant les cérémonies religieuses, etc. » (HAS, 2020) peuvent mener à un deuil pathologique. Car, ces bornages ne permettent pas aux gens d'accepter la réalité de la mort de leur ami ou membre de famille.

Ce que le gouvernement met en place pour enterrer les cas suspects de mort à Coronavirus n'est pas suffisant pour digérer le fait qu'on a perdu un être très cher. Ce dispositif qui apparaît insuffisant à organiser le deuil me pousse à demander l'idée que les africains se font de la mort dans un premier temps et comment les africains organisent le deuil en un deuxième temps.

II.0. Deuil

Plusieurs perspectives s'offrent pour comprendre le deuil. Mais le point commun de quelques définitions recensées se résume au fait que le deuil est vécu par les individus comme un événement douloureux. Par son étymologie latine, le deuil provient de *dolus*, qui signifie douleur (Beroud, et al., 2014).

Angladette & Consoli (2004) affirment que « par extension, ce terme désigne les remaniements psychiques d'accompagnement d'autres types de perte (séparation, mais aussi échecs sur le plan social et profession) ». En

d'autres termes, quelqu'un qui a perdu son travail peut faire un deuil, tout comme une séparation douloureuse entre des personnes qui partagent une valeur. L'explication ci-dessus montre qu'il existe différentes façons de faire le deuil.

Dans la même perspective, Doutrelugne & Cottencin (2009) soulignent que « les deuils sont d'ordre divers, bien au-delà du décès ou de la séparation ou de l'éloignement d'une personne. Et la souffrance attachée à ces diverses pertes est souvent minimisée (voire niée) par des patients 'courageux' ». Autrement dit, quel que soit la forme de deuil, il y a tendance à réduire l'importance de l'aspect de la souffrance psychologique. La durée d'un deuil dépend de plusieurs facteurs et de la culture. En Afrique, le deuil peut durer pendant une année. Il ne s'agit pas d'un deuil pathologique mais plutôt d'une période désignée pour honorer la perte d'un proche. Ce qui distingue un deuil normal et pathologique est l'intensité de tristesse et la douleur que la personne éprouve durant le temps de deuil. Ainsi, nous allons examiner le deuil en Afrique, le deuil normal et le deuil pathologique.

II.1. Deuil en Afrique

L'idée de mort chez les africains

Dans toutes les cultures du monde, la mort précède le deuil, sauf dans le cas de deuil qui survient après un événement traumatique et/ou la disparition de son proche sans le retrouver est très probablement. Par rapport au deuil qui n'implique pas la mort, on peut citer par exemple, l'annonce d'une maladie grave, d'une déformation ou d'une perte de travail. Pour ce qui me concerne, il s'agit du deuil pour honorer la mémoire d'un être cher. L'opinion que la souffrance et la mort sont liées intimement (Abanuka, 2009, 99) relève la situation de cette période de Covid-19. C'est-à-dire que la plupart de malades à Coronavirus savent que la fin de leur souffrance serait la mort.

Pour comprendre les perceptions africaines de la mort, il sera bien de choisir quelques cultures africaines afin de comprendre leurs idées de la mort. Il faut noter ici que la mort n'est pas un événement que les africains accueillent avec joie. L'expérience de la mort apporte toujours la tristesse et une séparation irrévocable.

Le peuple Igbo de Nigéria considère la mort comme un événement sans pitié (*onwudinjo*), qui n'épargne pas les rois (*onwuamaeze*), qui n'a pas peur (*onwuatuiegwu*) et qui est répandu (*onwuzuruigbo*). Ce peuple supplie

la mort de ne plus l'éliminer en disant *onwubiko* (s'il vous plaît la mort), *onwughara* (pardonne l'offense passée) (Abanuka, 2009, 100). Par les expressions suivantes : *onwuamaghiegbu* (la mort ne sait pas tuer), *onwuejiogu* (la mort n'a pas de sens de justice), *onwuamaghi-onyeoma* (la mort ne connaît pas l'innocent) ce peuple parle de la mort comme étant irrationnelle (Ukagba, 2007, 172). Donc, l'annonce de la mort n'a jamais été perçue comme une bonne nouvelle.

La culture Esan du Nigeria considère la mort comme « une perte, le moins ou un mal » (Ukagba, 2007, 131). Le fait que la vie en communauté est valorisée dans cette culture, la mort est considérée comme une grande perte, non seulement pour la famille immédiate mais aussi pour la communauté entière. Pour le peuple Tshokwe de la République Démocratique du Congo (RDC), la mort est un événement qui désintègre la communauté (Ukagba, 2007, 159). A l'annonce de la mort d'un membre de la communauté, on suspend toutes activités pour pleurer le membre de la famille.

En rapport avec la situation sanitaire dont le monde tente de s'en sortir, on remarque que la mort a frappé sans pitié. Il y a eu plus de 835 milles des morts liée à la pandémie de Coronavirus. Tous les continents étaient affectés par la contamination et la mort des personnes qui leur sont chères. C'est une crise qui a touché les plus hauts et les plus bas de la société : les riches et les pauvres, les plus influents et les bons à rien, les plus renommés et les vauriens. Personne n'est exempté par rapport aux contaminés de Covid-19 qui sont tombés.

Il faut indiquer que la crise de Coronavirus avait installé la peur dans la conscience des gens au point d'imaginer que certains pourraient développer de Troubles Obsessionnels-Compulsifs (TOC) ; les pays ont fermé leurs frontières et d'autres interprétaient la situation comme une apocalypse (Camara, 2020 ; Schnapp, 2020). La perte des personnes humaines et la perturbation de la vie normale ont fait que l'éruption de la pandémie à Coronavirus ne soit acceptée.

Les conséquences du surgissement de la Covid-19 ont réellement eu un impact considérable sur des familles et le monde des experts et des génies ; les mains dangereuses de la pandémie ont ravi le monde de ses meilleurs éléments sans avertissement et la vie sociale et communautaire semble désenparée dans tous les sens. Les êtres vivants éprouvent une séparation tant entre eux qu'avec les morts. Cependant, nous posons la question de savoir comment les africains organisent-ils le deuil avant l'imposition des mesures préventives contre Covid-19 ?

L'idée de deuil chez les africains

Les africains pleurent leurs morts en organisant le deuil. En parlant de deuil en Afrique, mon intention est de souligner les pompes qui accompagnent les derniers respects à celui ou celle qui est décédée. Les manières dont les africains organisent et font le deuil assurent un *deuil normal*. Et lorsque le deuil n'est pas bien fait, cela provoque ce qu'on appelle *deuil pathologique*. Quelques cultures africaines choisies éclaireront l'idée de deuil normal chez les africains.

Le peuple Igbo du Nigéria distingue entre l'enterrement et les funérailles (Abanuka, 2009, 105). L'enterrement consiste à creuser la terre pour mettre celui ou celle qui est mort. Différentes cultures en Afrique ont leurs façons d'enterrer la mort. Un point commun dans la manière dont les africains enterrent leurs proches est que chaque membre de la famille est censé jeter du sable dans la tombe. Avec l'avènement du christianisme, certains aspergent l'eau bénite pour dire adieu.

Les funérailles interviennent soit immédiatement après l'enterrement soit dans un temps lointain. Tout dépend des moyens de ceux qui pleurent leur mort. Les cérémonies de funérailles sont faites pour permettre aux morts de trouver une paix éternelle. C'est pourquoi de l'avis d'Abanuka (2009, 106) si les cérémonies funéraires ne sont pas organisées, le mort ne trouvera pas de demeure finale dans l'au-delà. Autrement dit, tant que cette solennité funèbre n'a pas encore eu lieu, l'esprit de celui qui est mort se promène comme un vagabond sans repos. La dernière cérémonie pour honorer les morts rassure ceux qui la font d'avoir bien honoré le mort. Il y a toujours un sentiment de joie et de satisfaction d'avoir accompli ce devoir traditionnel requis par la société. Bref, la participation à l'enterrement et les funérailles d'un proche permet aux gens de faire leur deuil.

Funérailles en Afrique avant COVID-19

Le deuil chez les Igala est caractérisé par les chants, la musique, l'hymne funèbre et la danse (Ukagba, 2007, 95). D'après Ukagba (2007, 95) : « ces chants traditionnels et les danses sont exécutés toute la nuit et continuent jusqu'à l'enterrement du mort ». Ces activités liées au deuil apportent un soutien psychologique à celui qui est éprouvé.

La dimension du tombeau est rectangulaire et six pieds de profondeur. Les aînés de la famille décident de l'endroit où l'on va enterrer le mort. On égorge une chèvre surnommée ewo udalu oji (une chèvre qui sert à ouvrir le tombeau). Cette chèvre sert à apaiser les ancêtres pour que ces derniers

rendent la terre souple pour ceux qui vont la creuser. Le tombeau est creusé selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Il y a deux niveaux d'excaver la terre : le premier niveau consiste à enlever le sol jusqu'à une certaine profondeur et le deuxième consiste à forer le côté droit (si c'est un homme) ou le côté gauche (si c'est une femme). Lors de l'enterrement, le visage des hommes sont tournés vers le soleil levant parce qu'« il ont conscience de se réveiller très tôt du matin pour aller à leurs champs et à chercher leur pain quotidien. Les visages des femmes sont tournés vers le coucher de soleil pour qu'elles ne soient pas en retard lorsque leur temps de cuisiner arrive » (Ukagba, 2007, 96). En d'autres mots, le positionnement de cadavre dans le tombeau dépend du rôle social qu'il a joué.

L'enterrement comprend deux aspects : l'enterrement proprement dit et la deuxième cérémonie funéraire (Ukagba, 2007, 96). Le premier consiste à mettre le mort dans le tombeau, raser les cheveux, balayer la chambre du mort et donner des cadeaux aux membres de famille. Le deuxième aspect est une cérémonie de *ubi* et de *ogba* où les vivants et les morts (sous forme de mascarades) expriment leurs respects pour celui ou celle qui est morte.

Dans la culture Esan, le deuil est compris comme un moment pour honorer celui qui est parti dans l'au-delà. « La tradition exige que certains rites obligatoires soient d'office accomplis » (Ukagba, 2007, 132). Les rites consistent à nettoyer le cadavre, une vérification post-mortem afin de savoir si le trépassé était sorcier, etc. Les membres de la famille de celui qui est mort doivent s'assurer que le deuil serait complet et bien organisé.

Chez les Tshokwe de la RDC, lorsque le corps est exposé, les membres de la famille de celui qui est décédé sont invités à traverser le cercueil par dessous tandis que les oncles jettent de l'eau sur le cercueil. Cette eau qui doit toucher la femme et ses enfants symbolise qu'ils ont traversé une rivière (Ukagba, 2007, 161). La rivière signifie la séparation entre les vivants et les morts. Après l'enterrement, tous ceux qui avaient accompagné le cadavre au cimetière reviennent à la maison pour un rituel de purification : ils se lavent les mains parce que tout le monde ou tout l'espace communautaire a été contaminé par la pollution de la mort (Ukagba, 2007, 161).

Toutes les cérémonies et les rituels qui interviennent pendant le deuil chez les africains participent du *deuil normal*. Toutefois, la situation de crise sanitaire provoquée par Covid-19 met en cause le déroulement du deuil en Afrique et partout au monde. Car, les modalités funéraires en cette période de mesures sanitaires contraignantes sont déterminées par le gouvernement de chaque pays (HAS, 2020). Qu'entend-on par « deuil normal » ?

II.2. Deuil normal ?

Un deuil normal « se déroule selon un processus comportant plusieurs phases, communes à tous les individus » (Angladette & Consoli, 2004, 911). Ces étapes permettent de surmonter les douleurs après un événement tragique. Celui ou celle qui est affecté ressent un choc, une situation de dépression et ensuite une phase de rétablissement. L'état de choc implique à un certain moment une recherche de la personne disparue. Cette recherche se réalise par « le besoin de parler du défunt, de s'entourer de ses objets, de son cadre familial et des personnes qui l'ont connu et aimé » (Angladette & Consoli, 2004, 912).

Dans le contexte de crise sanitaire de Covid-19, la mesure délimitant le rassemblement d'un grand nombre de gens empêche la phase de recherche de la personne disparue. C'est-à-dire que le peu qui viennent (limité à 20 personnes) ne suffisent pas pour reconforter la personne éprouvée.

II.3. Funérailles pendant et juste après la Covid-19

En RDC, les mesures en rapport avec les funérailles stipulent : « l'interdiction de l'organisation des deuils dans les salles et les domiciles ; les dépouilles mortelles sont conduites directement de la morgue jusqu'au lieu d'inhumation et en nombre restreint d'accompagnateurs ». Cela proscriit une réunion quelconque autour du défunt et les messes des funérailles à l'église et à domicile. Ces mesures frustrer les gens surtout les africains qui sont habitués à enterrer avec un grand rassemblement de foule.

Un reportage de l'AFP sur les avis des gens vis-à-vis des mesures hygiéniques en RDC se résume ainsi : Certains considèrent les mesures préventives qui les empêchent de faire un deuil selon la coutume comme un tabou tandis que les autres tiennent que l'application desdites mesures est un non-respect aux morts et à la culture ancestrale. Considérant la valeur que les africains ont pour les défunts, il y a lieu de croire que les interdictions des funérailles est un signe d'amoindrissement des relations familiales et sociales (AFP, 2020).

HAS (2020) affirme que « Les règles actuelles liées au contexte sanitaire ne permettent pas actuellement d'organiser les obsèques dans des conditions satisfaisantes : Le nombre de personnes présentes en cas de cérémonie est limité à 20 ». Ce chiffre soulève des nombreuses questions : y a-t-il seulement 20 personnes qui comptent dans la vie du défunt ? Par quel mécanisme faut-il sélectionner ou exclure ceux qui vont participer au deuil ? C'est pourquoi l'Observatoire Covid-19, Ethique et société (2020) re-

marque : « Le contexte sanitaire n'est pas favorable actuellement au respect des rituels mortuaires essentiels à l'adieu et au deuil ».

Ces mesures qui ne permettent plus à beaucoup de gens de faire le deuil normal pourraient engendrer un deuil pathologique. Cependant, qu'est-ce qu'on entend par un deuil pathologique ?

Deuil pathologique ?

Une façon de décrire un deuil pathologique est de dire qu'elle est d'une « manière générale, le prototype de la souffrance morale (Bemben & Kaisser, 2014, 4). C'est-à-dire, la personne se reproche de n'avoir pas fait le nécessaire envers le défunt. Le degré et l'intensité de ce que chacun ressent dépendent de l'affectivité et l'attachement que l'on a vis-à-vis celui ou celle qui est morte.

Selon le DSM-V, le deuil pathologique est vécu par un individu qui a perdu un membre proche de la famille ou un ami proche. Cela consiste à pleurer le défunt pendant au moins douze mois. Les symptômes cliniques observés pendant cette période sont : tristesse intense, douleur émotionnelle, préoccupations en lien avec le défunt. Il faut noter aussi que « la réaction de deuil doit être disproportionnée ou en désaccord avec les normes culturelles, religieuses ou de l'âge du patient » (DSM-V). Ceux qui n'attendaient pas que leur proche soit victime de Covid-19 seront tristes et très préoccupés par la mort d'un être cher.

La CIM-10 classe le deuil parmi les troubles de l'adaptation. Le deuil pathologique est une expérience qui n'est pas normale. La CIM-10 (F 42.2) considère le deuil pathologique comme une réaction brève ou prolongée en raison de son expression ou de son contenu lié à l'adaptation. La perturbation de la vie normale occasionnée par la Covid-19 jusqu'à engendrer la mort peut créer un déséquilibre.

Freud (2011) définit le deuil comme une expérience quasi universelle, à laquelle sont confrontés un jour ou l'autre la plupart des individus, souvent même à plusieurs reprises. En d'autres termes, l'expérience de deuil varie d'un individu à un autre. Par rapport à un événement, tout le monde n'a pas la même expérience : ce qui peut provoquer un deuil chez l'un ne peut pas forcément pousser l'autre à faire un deuil. Le deuil est un état douloureux provoqué par la mort d'un être cher. Cette définition rappelle le lien qui pourrait exister entre celui ou celle qui fait son deuil et le défunt. La personne ressent des douleurs affectives intenses parce que quelqu'un de très cher est parti pour ne plus revenir.

Des mesures sanitaires imposées pour combattre le COVID-19 pourraient provoquer quelques comportements de deuil pathologique lorsqu'on ne permet pas aux gens de participer aux obsèques de leurs proches vraisemblablement décédés de Covid-19. Beaucoup de gens seraient choqués, ils vont déclarer leur déni et une dénégaration vis-à-vis de l'annonce de décès de leur proche avec qui ils n'ont pas partagé les derniers moments et à qui ils ne donneront les derniers respects traditionnels comme recommandé par les cultures africaines.

Le deuil pathologique est défini par différents auteurs selon cinq (Kubler-Ross) ou quatre étapes (Bowlby, 2007). Ce deuil peut être vécu comme un choc, refus/négation, sentiment de culpabilité, détachement ou une phase de réorganisation. Et cela comprend les étapes suivantes :

- **Choc** : L'annonce de diagnostic d'une victime de Covid-19 à certains proches est vécue comme un choc. Lorsqu'on pense au fait qu'il n'y a aucun vaccin pour sauver la victime d'une telle pandémie, il est possible que les gens soient bouleversés. Ils reçoivent cette annonce comme une catastrophe car aucune personne ne s'attendait à une pareille nouvelle. Ils reçoivent l'annonce aussi comme un choc. Le choc psychologique selon Bloch (1991) est « un état de sidération affective et émotionnelle avec incapacité de réponse adaptée à la suite de l'apparition brutale et inattendue d'un événement créant un traumatisme psychologique majeur ».
- **Refus/négation** : C'est un mécanisme de défense qui consiste à refuser une réalité susceptible de générer une affliction. Dans la (dé) négation la pensée se libère des limitations du refoulement. Les membres de la famille de celui qui est atteint de Covid-19 ont tendance à refuser une telle information. Ils n'acceptent pas que leur proche soit victime d'une maladie qui n'a pas de remède. Ils nient la vérité et refusent de croire que la victime est véritablement atteinte ou mort de Covid-19. Devant l'impuissance de changer la situation, il y a une apparition de sentiments de tristesse, de désespoir et de dépression ».
- **Sentiment de culpabilité** : De nos jours où il y a une tendance à stigmatiser ceux qui sont atteints de Covid-19 (Assignon, et al., 2020) et étant donné que les seules manières à combattre la crise sanitaire à Coronavirus restent la distanciation sociale, l'évitement des personnes contaminées, cela pourrait engendrer un « sentiment de culpabilité, de honte, de colère, et de solitude » chez quelques in-

dividus qui ont d'amis et des relations atteints de Covid-19. Ceux qui entretiennent des relations intimes avec une victime de Coronavirus peuvent se culpabiliser pour différentes raisons : le refus de faire un diagnostic précoce, le refus du traitement parce qu'ils espèrent que la personne ne souffrait pas de Coronavirus. Ces personnes peuvent s'attribuer les causes de la contamination de leur ami atteint de ce virus mortel.

- **Détachement** : L'étape suivante est celle du détachement. Selon Brelot, « c'est la phase transitoire entre le désespoir et l'acceptation. Il y a une diminution de l'intensité des émotions et de l'anxiété ». Ceux qui avaient perdu leur proche dû à la Covid-19 commencent à accepter que le membre de famille ou un ami(e) est parti, ensuite ils commencent à s'adapter à la réalité et réorganisent leur vie à la réalité.
- **Réorganisation** : Cette étape est importante. Il s'agit de l'acceptation que l'on a perdu un proche, un ami, un père, une mère ou un enfant. Cela implique un engagement dans une direction de faire avec l'absence du défunt, de surmonter ses douleurs et de planifier son avenir. Le plan de l'avenir montre que la personne se rétablit très vite à la réalité de la mort d'une personne intime.

Le stress psychotraumatique qu'éprouvent les survivants d'une victime de Covid-19 demeure aujourd'hui encore mal connu. Premièrement, il est mal connu parce qu'on croit que le peu qui ont su reconforter les survivants peuvent leur apporter le soutien dont ils auront besoin. On oublie que les processus de deuil (enterrement) n'était pas respecté selon les normes traditionnelles africaines. Deuxièmement, les spectateurs ignorent les souffrances psychologiques et prennent cette dernière comme une simple émotion.

Je pense que l'attachement psychologique des rescapés de Covid-19 à leur défunt mérite une meilleure gestion dans certains aspects, faute de quoi, cela va provoquer un deuil pathologique. C'est ainsi que je veux exposer quelques critiques du déroulement du deuil lié au Covid-19.

III.0. Critiques de quelques déroulements liés au Covid-19

Mon seul objectif est de montrer comment la mauvaise gestion de la crise de Covid-19 a préparé les personnes psychologiquement fragiles à souffrir de deuil pathologique. Commençant par l'annonce, l'autopsie, le suivi psychologique et l'absence des proches de celui qui est mort de

Covid-19, le manque d'une approche professionnelle peuvent causer des blessures psychologiques. Beaucoup des gens auraient bien fait leur deuil n'eut été certaines règles interdisant le rassemblement et la présence des relations intimes pendant le confinement. Il y avait des « cérémonies restreintes, impossibilité de voir le corps, obsèques et enterrement reportés » (Santé, 2020) qui s'ajoutent à la souffrance psychologique de celui ou celle qui a perdu un être qui lui est très cher.

L'annonce

Dans le contexte de pandémie à Coronavirus, la question qui se pose est celle-ci : faut-il annoncer le diagnostic aux membres de famille ? Si oui, comment et de quelle manière ? Dans quelles limites ? Et si non, voulons-nous que la contamination se propage ? Comment est-ce que les médecins ont pu gérer cette situation pendant le dépistage de Covid-19 ? Jolivet et al., (2017, 16) affirment que « toute personne a le droit d'être informée sur son état de santé », c'est-à-dire que les médecins qui trouvent un cas positif de Covid-19 doivent déclarer à son patient son état de santé.

Dans certains cas, il est conseillé d'informer les proches de celui ou celle qui est testé positif au Coronavirus pour qu'ils puissent prendre des précautions de ne pas être contaminés. Si cela est mal fait, les relations du malade pourraient l'abandonner jusqu'à la mort. Etant donné que la Covid-19 est une maladie infectieuse transmissible, les amis n'auront pas d'opportunité de faire le deuil avec le cadavre selon leur tradition. La mauvaise annonce de cas positif de la Covid-19 pouvait dégénérer à un deuil pathologique. Actuellement, « les circonstances de l'épidémie amplifient la brutalité et l'intensité de l'annonce de la fin de vie et de la mort elle-même » (HAS, 2020).

L'autopsie

Selon Jolivet et al., (2017, 126) autopsie « correspond à l'examen interne du cadavre ». On distingue entre autopsie médico-légale (qui recherche des causes criminelles de la mort. Elle est ordonnée par un magistrat et réalisée par un médecin légiste), l'autopsie scientifique (demander par le médecin pour connaître les causes de la mort et réalisée par un anatomopathologiste) et des cas particuliers. Considérant la complexité de la Covid-19, moins de soins sont pris pour faire l'autopsie. Il semblerait que beaucoup de décès pendant la pandémie étaient classifiés comme victimes de Coronavirus. Le manque d'autopsie et de discrétion d'annonce font fuir ceux qui devraient apporter les soutiens à la famille du défunt. De ce fait, certaines familles se sentaient seules pendant cette période douloureuse.

Suivi psychologique

Il est possible de faire une idée sur la dévastation psychologique de quelqu'un qui n'a pas vu la dépouille ni assisté à des rituels funéraires de son proche. Dans le cas de Claire qui n'a pas assisté aux obsèques de son beau-père, elle dit : « son corps devient un parmi tant d'autres » (Cometti, 2020). En d'autres mots, elle considère la manière où on allait traiter son cadavre comme si son beau-père n'a pas des gens qui comptent dans sa vie. L'absence de quelqu'un qui n'a pas donné son avis pour l'enterrement de quelqu'un avec qui il a partagé une relation intime est un élément important de la cause de deuil pathologique. En outre, considérant l'ampleur de la pandémie à Coronavirus, tous les spécialistes tant médicaux que psychologiques étaient saturés. Le manque de suivi psychologique adéquat pour des personnes affectées va dégénérer en un deuil pathologique.

« La personne qu'on aime est morte seule »

Les mesures préventives qui s'imposent ne permettent pas que l'on soit près de ses proches lorsqu'on suspecte que le malade est atteint de la Covid-19. Cometti (2020) raconte l'expérience de Claire qui a perdu son beau-père en plein confinement. Claire et sa mère souhaitaient quitter la France pour se rendre au chevet du malade pour une dernière visite, mais le malade était en Italie. Selon le témoin de Claire, « Dans ces moments-là, on veut juste être avec ses proches, et c'est impossible » (Cometti, 2020). La crise sanitaire à Coronavirus a fait que le gouvernement de plusieurs pays interdit le grand rassemblement et les proches doivent rester à distance pendant que les « étrangers » enterrent leurs frères ou mère ou membre de famille. Ce que Claire ressent nous parle d'un possible cas de quelqu'un qui serait atteint d'un deuil pathologique.

Conclusion

Arrivé au terme de notre réflexion sur les injonctions funéraires pendant et juste après la Covid-19, il est bien de souligner que l'éruption de la Covid-19 a engendré une modification dans notre façon de faire le deuil. Ainsi, à cause de cette pandémie qui a ravagé le monde entier, certaines mesures préventives ont été mises en place. Dans notre opinion, le deuil pathologique est le résultat de la mise en pratique des barrières qui ont empêché les gens de faire leur deuil.

Nous avons expliqué le concept du deuil pour montrer à quel point les injonctions proposées pour combattre la Covid-19 ne sont pas favorables à faire son deuil. Il s'agit de comprendre comment quelques cultures

africaines font leur deuil, leur conception de la mort, les cérémonies de deuil. Notre idée a été de signaler qu'à travers les cérémonies de deuil dans quelques cultures traditionnelles africaines choisies les gens arrivent à faire un deuil normal.

Le deuil normal comporte un degré de tristesse léger et moins de douleur tandis que le deuil pathologique comporte un degré de tristesse dur et une intensité de douleur très haute. Le deuil pathologique est caractérisé par les réactions hors normes.

La gestion de cette pandémie à Coronavirus avait prédisposé les gens à un problème de deuil pathologique. Cela a été compliqué par la façon d'annoncer le décès d'une victime de la Covid-19 à ses proches, le manque d'autopsie et de suivi psychologique et dans la plupart de cas par l'absence des membres de famille lors de l'inhumation de leur proche. Notre critique n'a pas pour but de s'opposer à des mesures préventives prises mais plutôt montrer à quel point le deuil pathologique est une conséquence de ces mesures.

Bibliographies

1. ABANUKA, B., (2009). *Further critical studies on the Igbo world*, Nsukka: Spiritan Publications.
2. AFP, *Les congolais à faire le deuil de leurs deuils*, dans *Le journal de Montréal*, 1 Avril 2020, disponible sur : <https://www.journaldemontreal.com>. Consulté le 17/08/2020 à 12h.
3. Angladette & Consoli (2004). *Deuil normal et pathologique*, dans *La Revue du praticien Douleur-Soins palliatifs Accompagnement Partie I/Module 6*, Q. 70.
4. ASSIGNON, C., et al., (2020). *Les malades du coronavirus et leurs proches stigmatisés*, dans *Actualité Afrique*, Madugou. Disponible sur : <https://m.dw.com/fr/les-malade-du-corona>. Consulté le 23/07/2020.
5. BEMBEN, L. & KAISSE, L., (2015). *La pré-admission et l'admission en institution médico-sociale, Repères éthiques. Juillet-aout-septembre 2015*.
6. BEROUD, et al., (2014). *Deuil, évolution conceptuelle et nouvelles définitions*, dans *Med Suisse* 10 :565-8.
7. BLOCH, V. (1991). *Troubles liés au deuil normal*, Paris, PUF.
8. BOWLBY, J., (2007). *Attachement et perte Vol 2. La séparation, angoisse et colère*, Paris, PUF.

9. CAMARA, M., *Coronavirus : la fin d'un monde ?* dans *Jeune Afrique*, disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com>. Consulté le 14/08/2020 à 17 :18
10. Classification internationale des troubles mentaux et des troubles du comportement (CIM-10), (1994). Masson, Organisation mondiale de la santé.
11. COMETTI, L., (2020). *Coronavirus : « La personne qu'on aime est morte seule... » Le deuil, plus terrible encore en période de confinement*. Disponible sur : <https://www.20minutes.fr/societe>. Consulté le 23/07/2020.
12. Diagnostic and Statistical Manual of mental disorders (DSM-V), (2013). Washington, DC, American Psychiatric Association.
13. DOUTRELUGNE, Y., & COTTENCIN, O., (2009). *Thérapie brèves : situation cliniques*, Paris, Elsevier Masson.
14. Espace éthique ile de France, « Observatoire Covid-19, Ethique & société, attitude, pratique en fin de vie et après le décès : analyses et propositions » - 20 avril 2020 : <https://www.espace-ethique.org/sites/de-faut/files/fins-de-vie-deces-15.04.20>. Consulté le 22/07/2020 à 1419.
15. Franceinfo – France Télévision, *Comment parvenir à faire son deuil d'une victime du coronavirus ?* publié le 08/04/2020, disponible sur : <https://mobile.francetvinfo.fr/maladie>. Consulté le 23/07/2020 à 14 :48.
16. FREUD, S., (2011). *Deuil et mélancolie*, Paris, Payot.
17. Haute Autorité de Santé (HAS), *COVID-19. Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médicosocial*, Validé par la CSMS le 6 mai 2020.
18. Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ), (21 mai 2020), *COVID-19 : Mesures sanitaires recommandées pour la population générale*, Québec.
19. JOLIVET, A., et al., (2017). *Santé public. Lecture critique d'article-Médecine du travail-Médecin légale*, Paris : éditions Vernazobres-Grego.
20. KUBLER-ROSS, E., (1969). *On death and dying*, Oxford, Routledge.
21. Observatoire Covid-19 Ethique et société (2020). Disponible sur : <https://www.espace-ethique.org>. Consulte le 23/07/2020 à 05 :48.
22. Organisation mondiale de la Santé (OMSa) (2020). *Maladie à corona virus 2019 (COVID-19) : questions-réponses*. Consulté le 14/08.2020 à 11h 15.
23. Organisation mondiale de la Santé (OMSb) (2020). *Nouveau coronavirus 2019 (COVID-19) : conseils au grand publique*. Consulté le 14/08.2020 à 11h 30.

24. Organisation mondiale de la Santé (OMSc) (2020). *Allocution liminaire du Directeur Général de l'OMS lors du point presse sur la COVID-19 – 11 mars 2020*. Consulté le 14/08.2020 à 12h 30.
25. Santé (2020). *Comment faire le deuil d'un proche décédé du Covid-19 ?* disponible sur : <https://santé.journaldesfemmes.fr>. Consulté le 23/07/2020 à 15.56.
26. SCHNAPP, J., *COVID-19 et la tentation eschatologique*, 2020, disponible sur : <https://www.lepoint.fr>. Consulté le 14/08/2020 à 16 :28.
27. UKAGBA, G.U (ed.) (2007). *The Kpim of Death. Essays in Memory of Rev. Fr. Prof. Pantaleon Osondu Iroegbu. Studies in African Philosophy and Culture, s.l., Trafford Publishing*.
28. UNICEF, 2020, *La maladie à coronavirus (COVID-19) : Qu'est-ce que c'est ? En savoir plus sur le coronavirus pour mieux vous protéger*. Consulté le 14/08.2020 à 10h 13.